

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

QUELS SONT LES MEILLEURS
MOISSONNEUSES,
RATAUX
ET FAUCONNEUSES ?

CEUX DE
COSSIGNET
Sont les meilleurs.
A VENDRE PAR
P. T. LEGARE,
ST-AUBERT, QUEBEC.

ROME DISCOURS

DE
S. S. LE PAPE LEON XIII
AUX

sociétés catholiques de Rome, le diman-
che de Quasimodo.

Le dimanche 24 avril, près de dix mille personnes des deux sexes remplissaient les vastes salles des appartements pontificaux, les bras de la Loggia contigue, les salles de Raphaël, des Tableaux, les galeries des Cartes géographiques et des Tapisseries.

Dans la salle consistoriale, devant le trône pontifical, avaient pris place tout le conseil fédéral et les représentants des sociétés catholiques qui font partie de la fédération Pie. Le président de cette fédération, M. le duc Scipion Salviati, ayant donné lecture d'une très belle adresse, le Saint-Père a daigné répondre :

S'il Nous est toujours agréable d'accueillir l'une ou l'autre des nombreuses sociétés établies à Rome pour promouvoir et défendre les intérêts catholiques, Notre consolation et Notre joie sont grandement accrues aujourd'hui que nous les voyons toutes ensemble devant Nous, réunies en une sainte fédération. Par votre bouche éloquente, monsieur le duc, comme par la bouche de tous, Nous avons entendu les témoignages des nobles sentiments qui les animent, les assurances de l'amour et du respect qui les unissent à Nous, les vœux ardents qui jaillissent de leurs cœurs, les desirs et les espérances qui les fortifient. Aussi Nous vous en exprimons, très chers fils, Notre plus vive satisfaction, et Nous faisons, Nous aussi, les souhaits les plus joyeux pour vos sociétés et pour Notre Rome, en ces jours où nous avons célébré la résurrection de Jésus-Christ, mystère plus propre qu'aucun autre à nous inspirer des sentiments de force, de jeunesse et certaines espérances.

Il est vrai que notre âme est profondément touchée et remplie de tristesse au souvenir des temps meilleurs où Rome, quand revenaient ces jours, avait coutume de déployer toute la splendeur et toute la pompe de sa religion et de sa foi. Cependant, au milieu de cette tristesse, rien ne Nous est plus agréable que de voir Nos fils de Rome pleurer les temps qui furent, se rappeler, par les desirs et l'amour, ses grandeurs religieuses, et espérer pour elle et préparer par leurs vœux le retour d'un meilleur avenir.

La Rome chrétienne a pour elle son histoire, et mieux que son histoire, elle a pour elle les grands desseins de la Providence divine, qui a voulu faire de cette ville le centre du catholicisme, le siège auguste du vicar de Jésus-Christ, la capitale de tout le monde catholique. Par beaucoup de titres, tous glorieux, Rome appartient au Pontife romain : Dieu la lui a destinée pour la garde de sa dignité suprême et de son indépendance, pour le libre exercice de son pouvoir spirituel. C'est pourquoi les droits que le Pontife a sur elle sont si sacrés et imprescriptibles qu'aucune force humaine, au-

cune raison politique, aucun cours des temps ne pourront jamais ni la détruire, ni pour si peu que ce soit, la diminuer ou l'affaiblir. Et Nous, à qui incombe, par une disposition divine, le devoir de défendre et de soutenir ces droits, Nous ne faillirons certainement pas, avec l'aide du Ciel, à ce devoir difficile, fût-ce au prix des plus grands sacrifices.

Mais il est nécessaire que vous aussi, très chers fils, vous coopériez à ce très noble but, en vous opposant avec un courage indomptable au dessein, conçu par les sectes ennemies, d'enlever à votre cité le caractère sacré qui la distingue et l'ennoblit à si haut point, et d'arracher au peuple romain sa foi séculaire, l'amour et le dévouement pour le souverain Pontife. Pour cela, fils très chers, il faut que vous vous teniez à l'écart des nombreux éléments de corruption que l'on va semant avec tant d'abondance ; il faut que vous vous pénétriez profondément de la difficile condition où se trouve aujourd'hui l'Eglise et le souverain Pontife ; il faut que vous sentiez vivement les devoirs que cette condition impose à tous les fidèles, mais plus spécialement à ceux de Rome.

Il convient que vous appliquiez vos soins les plus assidus et que vous fassiez les efforts les plus généreux, pour que l'éducation et l'instruction de la jeunesse, espoir de l'avenir, soient chrétiennes, et pour que soit maintenue en honneur près de vous la digne profession de catholique, si odieusement vilipendée aujourd'hui par une presse sans vergogne et par d'autres moyens encore.

Et comme, en même temps que les intérêts catholiques, on menace aussi ceux de la famille et de la société, il est nécessaire que vous veniez aussi au secours de ceux-ci en portant votre action sur le champ des administrations communales et provinciales, le seul qui, par des raisons d'un ordre très élevé, soit laissé présentement aux catholiques d'Italie.

Afin que votre action soit plus efficace, et que vous soyez mieux préparés aux luttes futures, il importe extrêmement de multiplier les cercles, les comités, les sociétés ; il importe qu'ils opèrent tous d'accord, et qu'il s'établisse toujours meilleur entre eux le lien de cette union fraternelle qui double les forces et qui est une preuve de l'excellent esprit qui les inspire et les anime. Maintenant surtout que tout conspire à porter atteinte à la religion et à l'Eglise, c'est vainement qu'on tenterait de s'opposer au mal qui fait irruption, si ceux qui ont à cœur les intérêts catholiques ne serrent pas les rangs et ne se donnent pas cordialement la main.

A cette fin, dans l'humilité de Notre cœur, Nous supplions vivement le Seigneur pour qu'il répande sur vous, très chers fils, et toujours en plus grande abondance, cet esprit d'union et de concorde dont Nous désirons que Notre paternelle bénédiction soit comme le gage. Que cette bénédiction descende sur Notre Rome et la rende toujours plus fer-

mement dévouée à l'Eglise et fidèle au souverain Pontife. Qu'elle descende sur la Fédération toute entière, sur son illustre chef, et sur chacune des sociétés qui la composent, et qu'elle en rende l'action plus efficace et salutaire. Qu'elle descende enfin sur vous tous qui êtes ici présents, et sur vos familles, comme un gage certain des prospérités de la terre et du ciel.

A près ce discours, le Pape se retira un instant dans ses appartements, puis il reparut, et, traversant l'une après l'autre chacune des galeries occupées par la foule, il distribua à tous d'aimables paroles, faisant naître sous ses pas les épisodes les plus touchants, en raison de l'émotion que provoquait sa présence. Le spectacle a été particulièrement admirable, dit "l'Osservatore", à la galerie des Tapisseries, où depuis quatre heures, se tenaient debout, dans l'attente, trois mille femmes du peuple, sous la conduite des dames infatigables qui en prennent soin. Ce fut tout à coup un profond silence, puis une explosion de larmes, larmes de joie, et qui témoignaient profondément de la grande émotion produite sur tout ce peuple par l'auguste présence de Sa Sainteté.

REVUE GENERALE

(23 avril 1881)

France

Tous les journaux de droite en France sont remplis d'éloges et de regrets en l'honneur du grand homme d'Etat que l'Angleterre vient de perdre.

La question tunisienne s'envenime lentement. Dès à présent, il serait maladroit de ne pas voir derrière Tunis la main de l'Italie. C'est en vain que les Français se laissent des espoirs pacifiques qu'ils croient réalisés par le retour de M. Cairoli aux affaires : M. Cairoli n'a été repris que par nécessité. En réalité le roi Humbert, tout en temporisant, se prépare à jouer ses dernières cartes ; et son meilleur atout — le seul peut-être — est dans la guerre extérieure.

Il faut vraiment qu'en France on ne sache pas lire ni comprendre certains articles des feuilles italiennes, il faut qu'on tienne volontairement et avec obstination les yeux fermés sur tout ce qui se passe, pour garder la moindre illusion à ce sujet.

Mais la république a posé son bandeau de fatuité et de sottise impérieuse sur tous les yeux ; et cette aveuglement n'est, pour les conservateurs eux-mêmes, que la juste punition des faiblesses successives et répétées par lesquelles ils ont frayé le chemin à la république, quand un peu d'esprit de sacrifice, un élan de courage et de perspicacité les en aurait débarrassés.

La France seule ne veut pas voir que l'Italie lui en veut grièvement, et qu'elle se lancera dès que l'Allemagne lui en fera signe. Cette expédition de Tunis, si lente à aboutir, pourra bien devenir l'occasion du conflit final.

Italie

Sur l'invitation du roi Humbert, M. Cairoli a repris son portefeuille ; cette solution à un coup fourré était la seule possible, et M. Sella, consulté par le roi, l'avait indiquée, en démontrant qu'on ne parviendrait pas à former un nouveau cabinet. En effet, l'impossibilité de composer un ministère de coalition s'était montrée aussi évidente que celle de constituer un cabinet homogène, soit de gauche, soit de droite.

Maintenant, quelle est la valeur de ce replâtrage ? Celle d'un replâtrage, — c'est-à-dire d'une réparation provisoire de l'édifice vermoulu qui a failli s'écrouler sous le choc du vote du 7 avril.

Les journaux français applaudissent au retour de M. Cairoli ; ils y voient la certitude du maintien de la paix avec l'Italie ; — les journaux italiens félicitent M. Sella de sa franchise, et se réjouissent de voir conjurées pour le moment les redoutables conséquences de la crise qui se prolongeait sans aboutir.

Tout ont raison pour le présent ; mais quel présent ! Un "statu quo" restreint, et pour combien de temps ? Sera-ce quelques semaines ? Peut-on aller jusqu'à dire quelques mois ?

Grèce

Les nouvelles d'Athènes, et les commentaires quelque peu désolés qu'en font les journaux, confirment l'opinion raisonnée que nous avons cru devoir maintenir, malgré l'optimisme général, touchant l'issue de la question grecque. La réponse de M. Comourdouros aux puissances n'est en effet, qu'une échappatoire ; les objections y sont établies partout, l'acceptation à peine formulée, et d'une manière si indirecte qu'il est facile de la nier au besoin, dans un court paragraphe. Les "triconipistes", ainsi que nous l'avons prévu, ont chargé à fond et forcé le cabinet à cette attitude d'une demi-résignation prête à se transformer en refus si l'occasion vient à le permettre.

La dernière note des représentants des puissances a mis le feu à la mèche. Il y a des désordres à Athènes ; le roi Georges s'est retiré au Pirée, par précaution, et a pris quelques mesures militaires.

Russie

De Vienne, on annonce que le cabinet russe a fait de nouvelles propositions relativement à une entente des gouvernements contre les assassins politiques.

Cette sombre vie de préoccupations imposée au Czar par la nécessité de défendre son existence, montre bien à quel point est redoutable la secte entée par les doctrines du nihilisme hégélien.

Lorsque le grand réformateur, le grand "européanisateur" de la vieille Russie, le grand "maréchal" de l'Ingrie les fondations de la capitale qui devait porter son nom et rapprocher la Russie du courant "des idées modernes", lorsqu'il enlevait, par la persistance d'une lutte de quatorze années, les provinces baltiques de la Suède à leur possesseur plus héroïque que réfléchi, plus obs-

tiné qu'intelligent, il ne prévoyait certes pas que de là partirait les coups sous lesquels fléchit sa dynastie, retrempe dans le sang germanique.

C'est l'Allemagne qui a formé à la guerre les armées de la Russie ; mais c'est aussi l'Allemagne qui a donné aux étudiants de Derport et de Kiew, les funestes enseignements d'où est sortie l'association du nihilisme.

Toute civilisation n'est pas bonne. Ce mot, comme celui de liberté, qualifie un arbre qui porte également le bien et le mal. Malheur à qui ne sait pas en choisir les fruits !

Les jours saints à Paris

L'affluence des fidèles a été considérable dans les églises durant ces trois derniers jours. Il n'est pas douteux que la persécution n'ait stimulé la ferveur. On en a fait la remarque dans toutes les paroisses.

Les journaux parisiens qui rendent compte des cérémonies de la semaine sainte constatent que l'empressement de la foule aux offices et à la visite des églises n'a jamais été aussi grand que cette année.

De leur côté, les libres-penseurs ont eu beau multiplier les banquets gras du vendredi-saint, ils ne sont pas parvenus à recruter en tout dans les divers arrondissements plus de cinq à six cents convives. A toutes les tables on a constaté de nombreux vides.

Ces horribles ripailles n'ont pu trouver aussi pour s'abriter que les restaurants et les gargottes des quartiers populaires.

Une statistique curieuse publiée par le *Moniteur universel*, d'après un relevé fait aux Halles Centrales, établit que Paris a consommé le vendredi-saint, 125 000 kilogrammes de poisson frais, sans compter les conserves et les salaisons, et 2 325 kilogrammes seulement de viande (le kilogramme vaut 2 livres).

N'est-ce pas significatif dans la capitale de la libre-pensée et du plaisir ? Non, le christianisme n'est pas mort ; il vit, malgré tout, au fond de bien des cœurs. Et en voilà la preuve !

Le roi Jean d'Abyssinie

Le roi Jean d'Abyssinie a été tué dans un combat contre les Gallas. Né en 1833, le roi Jean était fils d'un des principaux chefs du pays. Il vint jeune à la cour de l'empereur Théodoros, qui le prit en amitié et le nomma gouverneur de Tschank-Kala. Il prit part à la campagne contre les Anglais ; après la mort de Théodoros, il revendiqua le trône d'Abyssinie, et après avoir vaincu tous ses rivaux, il fut en 1871 proclamé *négu* par les chefs du pays.

Le nouveau souverain transféra la capitale de Gondar à Adoma, qui est plus voisine de la côte. Il chercha à introduire dans son pays les coutumes d'Europe, s'habilla à l'européenne, et créa l'ordre du Chatam Suleiman (le sceau de Salomon), dont il décora plusieurs souverains, entre autres l'empereur Guillaume et le roi

Victor-Emmanuel, avec qui il entretenait une correspondance.

En 1875 il repoussa victorieusement une attaque des Egyptiens contre ses possessions.

Il se montra peu favorable aux missionnaires catholiques ; mais son fils aîné, Michel, qui lui succéda, et qui a épousé la fille et héritière du roi catholique Ménélik, du Choa, est, dit-on, sur le point d'embrasser la religion de son beau-père et de sa femme.

VARIÉTÉS

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

S'il est vrai, comme l'a dit un grand publiciste, que "l'éducation est quelque chose de simple et pratique, qui exige peu de théorie, mais beaucoup de soins, peu de préceptes, mais beaucoup d'amour," combien ne faut-il pas admirer la sagesse de Dieu, qui a rempli le cœur du père, de la mère surtout, d'amour, de cet amour qui se traduit par un dévouement de tous les instants et qui ne manque jamais de provoquer chez l'enfant la réciprocité de sentiments, en d'autres termes, l'amour filial !

Sans doute, l'affection de l'enfant pour ses parents est d'abord intéressée, et longtemps il reçoit tout sans songer à donner autre chose que des caresses. Cependant deux germes précieux dorment dans son cœur : le penchant à la reconnaissance et le sentiment du devoir. Voyant qu'il est l'objet de soins et de sacrifices continuels de la part de son père et de sa mère, l'enfant ressent une affection vraie et sincère pour ses parents, et ce sentiment, beau et noble en lui-même, devient la source d'autres sentiments, tels que l'obéissance. Plus tard, naîtra le respect pour ses parents, qu'il considère comme des êtres supérieurs, pleins d'expérience, et chargés par Dieu de le guider et le diriger ; ce sentiment éveillera en lui l'humilité, la docilité, la reconnaissance, et prendra peu à peu la forme ravissante de la piété filiale.

Un deuxième moyen d'éducation dans la famille, c'est l'exemple. L'enfant naît essentiellement imitateur. Il sourit à ceux qui lui sourient ; il écoute avec attention ce que l'on dit, et essaye de le répéter. Il cherche, il tâte, il examine ; il imite la voix, le geste, les mouvements de ceux qui l'entourent, et, insensiblement mais sûrement, il se modèle sur ceux avec qui il est en contact. Les parents le savent bien et sentent qu'ils doivent devenir des modèles. Une mère, un père, à moins d'être descendus à l'abrutissement, se garderont bien de donner à leurs enfants un exemple dangereux ; ils tâcheront d'être bons, honnêtes, irréprochables. Ce penchant, inné en eux, se transforme, la raison aidant, peu à peu en devoir sacré. Aussi, les parents ne violent-ils jamais impunément ce devoir. S'ils désobéissent à Dieu et à la loi morale, leurs enfants les imiteront infailliblement ; à leur tour, ils désobéiront à l'autorité paternelle et maternelle. Les parents ne seront donc plus obéis ; c'est là leur premier châtiement. Une autre punition plus terrible encore les attend. Leurs enfants, comme des miroirs vivants, leur renverront le reflet de leur conduite, de leurs défauts, de leurs vices. Dans ce cas, il n'est pas rare d'entendre les parents accuser leurs enfants ; c'est eux-mêmes qu'ils devraient accuser. Dieu, dans sa bonté et sa justice, a attaché la récompense à ce qui est bien, la peine à ce qui est mal : Qui oserait s'en plaindre ?

S. STOLTZ.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

17 Mai 1881.—No 28

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Cette fois, l'ouvrière tomba à genoux, et si jamais prière fervente monta au ciel, ce fut bien celle qu'elle adressait à Dieu pour qu'il se chargeât d'acquitter la dette de son immense reconnaissance.

Le lendemain, confiante dans l'avenir, et aussi heureuse que peut l'être la femme d'un condamné, Louise, tenant Germaine par la main, grimpa la cote, du haut de laquelle l'œil, d'un côté, plonge dans un horizon sans limites, et de l'autre découvre, à 12 kilomètres seulement, cette pointe de terre, si lugubrement fameuse dans les fastes des crimes révolutionnaires, qui s'appelle la presqu'île de Quiberon.

De tous les condamnés politiques et militaires appartenant à la Commune, il n'en était point de mieux traités que ceux de Belle-Isle-en-

Mer ; et avec raison ils n'eussent échangé leur situation contre celle d'aucun de ceux de leurs compagnons détenus dans les différents ports.

Convenablement logés dans des cellules saines et aérées, ils communiquaient entre eux et vivaient presque en communauté. Leur nourriture réglementaire se composait chaque jour d'une portion de viande ou de légumes très suffisante, et d'un livre et demie d'excellent pain.

Ajoutez à cela la promenade de plusieurs heures par jour, dans un vaste préau, où ils pouvaient, sans être entendus des sentinelles postées sur la plate-forme, causer entre eux, et sans être gênés par les surveillants, jouer aux boules ou aux cartes, s'approprier de ce qu'il leur fallait à des cantines disposées à leur usage, fumer leur pipe, ou, étendus sur la terre battue, se réchauffer aux rayons du soleil.

Combien d'honnêtes ouvriers, obligés de se tuer au travail pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, mènent une existence moins heureuse.

Eux pourtant, du moins un grand nombre, n'étaient pas satisfaits, et ce fut dans ce préau même, où ils jouissaient d'une liberté si peu méritée, que s'organisa une société secrète, dont les adeptes prirent le nom de *Compagnons du Désespoir*.

Cette société avait pour but une

évasion générale de tous les membres du pénitencier de la Nouvelle-Calédonie, où ils s'empareraient par surprise, d'un navire, dont ils massacreraient l'équipage, et qui leur servirait à passer dans les îles de l'Océanie, où ils exerceraient la piraterie, et s'enrichiraient par tous les moyens, avant de gagner l'Amérique, où, à l'ombre du drapeau de l'Union, ils iraient vivre, dans l'abondance, du fruit de leurs vols et de leurs brigandages.

Le féroce Beslier était l'organisateur de la société. Le premier il en avait eu l'idée, s'y était attaché de toutes les forces de ses mauvais instincts, et en avait fait son œuvre.

Dans ce but, il avait trouvé moyen de se procurer, avant de quitter les prisons de Versailles, un volume de voyage en Nouvelle-Calédonie, une carte détaillée de l'île, et en avait fait son *vademecum*.

La description donnée par le voyageur était bien quelque peu inexacte, la carte laissait à désirer plus encore, mais, tels quels, ces deux documents, suffisants pour donner à peu près une idée des dimensions, de la configuration et de la position géographique de cette terre que le baleinier fantaisie, auteur du livre, nommait poétiquement l'Eden du Pacifique.

Il est vrai que, pour confirmer la justesse de cette appellation, le peu scrupuleux voyageur faisait de ce genre d'îles un tableau splendide, dignes des peintres représentant ces

plaines de l'Acadie, où des ruisseaux de lait serpentaient dans les fleurs. Douceur des habitants, abondance de gibier dans les plaines, fruits exquis dans les forêts, climat enchanteur, rien n'y manquait.

Un vieux forçat, retour de Cayenne et qui avait failli périr de faim dans les bois, jetait bien quelque froid sur cette peinture, en racontant ses misères, mais on lui répondait que la Nouvelle-Calédonie ne ressemblait en rien à l'île du Salut ou à celle du Diable, et comme au fait il ne connaissait de ce nouveau lieu de déportation que le nom, il lui était difficile de retourner les arguments de Beslier.

Quant à Vincent, toujours crédule et prompt à s'enflammer pour l'inconnu, il s'était laissé séduire par les récits de son ancien chef, et emporté par son imagination enthousiaste, autant qu'irréfléchi, il avait, un des premiers, adhéré aux statuts de la société des Compagnons du Désespoir, et prononcé, avec Mulasse, Macheler, Druchon et quelques autres scélérats, le terrible serment par lequel, sous peine de mort, il s'engageait à obéir aveuglément aux décisions du Conseil des chefs, dès qu'il serait arrivé à la colonie.

A partir de ce moment, il ne rêvait plus que le départ, et aurait voulu déjà être arrivé. Le rôle de conspirateur le relevait à ses propres yeux, le grandissait même dans la proportion d'un héros.

Il se grisait d'espérances comme d'autres se grisent de vin, l'évasion, la vie dans les bois, les combats avec les anthropophages, la prise du navire, la piraterie, le partage des dépouilles ; puis comme couronnement de ce bel échafaudage de chimères, l'achat, aux Etats-Unis, des vastes plantations, où il vivrait riche et heureux, avec sa femme et sa fille, faisant tourner la tête de ce pauvre fou, pour lequel les tristes réalités de la vie devenaient les feuillets d'un roman d'aventures.

A la manière froide et mystérieuse dont le condamné accueillait sa femme, celle-ci devina bien vite qu'il était retombé sous la funeste influence de ses dangereux amis.

Ce fut une grande et douloureuse désillusion.

Tout ce qu'elle tenta pour le ramener à de meilleurs sentiments fut inutile ; entre elle et lui il y avait un secret que d'abord elle ne parvint pas à pénétrer ; mais bientôt l'insistance de Vincent pour qu'elle lui procurât des livres sur la Nouvelle-Calédonie et les cartes les plus exactes qu'elle pourrait se procurer, lui donnèrent des soupçons et la mirent sur la voie.

Ce qui acheva de lui faire tout deviner, fut la demande d'une boussole de poche.

— Mon Dieu, répondit-elle, que veux-tu faire d'un semblable objet ? Ce n'est pas toi qui seras chargé de conduire le transport à Nouméa, et,

dans tous les cas, les instruments ne manquent pas à bord.

— Si cela n'est d'aucune utilité pour y aller, peut-être sera-ce nécessaire pour en revenir, fit-il, en clignant de l'œil.

— Oni, peut-être, quoique je n'en devine pas trop l'utilité, murmura-t-elle timidement ; mais, ce dont je suis certaine, c'est que si on fouille et qu'on la trouve sur toi, tu seras certainement puni sévèrement et peut-être mis aux fers.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il ne sera pas difficile de diviner l'usage que tu veux en faire.

— Ah ! vraiment, fit-il, en ricanant d'une manière mauvaise, je ne te croyais pas si savante ; tu penses sans doute qu'avec une boussole on peut faire sauter un navire, ou ce qui vaudrait mieux, examiner les géologues et les bourgeois dont l'aimable gouvernement des Versaillais va le bourrer pour nous torturer.

Sans être savante, je sais qu'une boussole ne peut pas servir à cela. — A quoi donc serait-elle bonne ? — Dans le cas d'une tentative insensée d'invasion, fit-elle en le regardant.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Discours de S. S. le Pape Léon XIII.
Revue générale.
Les jours saints à Paris.
Le roi Jean d'Abyssinie.
Variétés.—L'éducation dans les familles.
Feuilleton.—Les compagnons du désespoir. — (A suivre.)
Ecole polytechnique et école d'arts et métiers.
La cause de l'Électeur.
Débats parlementaires.
Correspondance.
Europe.
Amérique.
Nécrologie.
Maximes de civilité.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste.—J. B. Pruneau.
Chemin de fer Q. M. O. & O.—L. A. Sénécal.
Tapis.—Behan Brothers.
Sucre de pays.—J. B. Renaud & Cie.
Graine de semence.—J. B. Renaud & Cie.
Théop. Dussault, tailleur.
Maison Gault Bros.
Jos. Gauthier & Frère, peintres décorateurs.
Reçu nouvellement.—Gingras & Langlois.

CANADA

QUÉBEC, 17 MAI 1881

Ecole polytechnique et école d'arts et métiers

Nous avons sous les yeux la pétition demandant aide pour l'établissement, à Québec, d'une école polytechnique sous la direction des Frères des écoles chrétiennes.

Cette requête est signée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les évêques de la province, par un grand nombre de sénateurs et de membres des Communes, par plusieurs membres de la Législature provinciale, plusieurs juges, un grand nombre d'avocats, de médecins et de notaires, de marchands et d'industriels, enfin, par plus de 1400 personnes les plus influentes de Québec et de ses environs.

Nos lecteurs en lisant cette pétition se convaincront aisément de l'opportunité d'un pareil établissement, non seulement pour la ville, mais encore pour toute la province de Québec.

A Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, en Conseil.

Les pétitionnaires soussignés exposent humblement :

Que, depuis longtemps, nombre de familles, soucieuses de l'avenir de leurs enfants et du pays, font des instances auprès des Frères des Écoles chrétiennes de Québec, pour l'ouverture, à leur Académie commerciale, d'un Cours polytechnique, à l'effet de former des ingénieurs civils, des ponts et chaussées et des mines ;

Que l'établissement, à Québec, d'une école polytechnique, réaliserait en partie le vœu émis par la Convention nationale du mois de juin dernier ;

Qu'il est de toute évidence qu'il ne reste guère aujourd'hui, à notre jeunesse instruite des villes, pour toute ressource, que le commerce, les professions libérales étant encombrées ;

Qu'il est devenu urgent d'ouvrir de nouvelles carrières à l'activité de cette intelligente jeunesse ;

Que nous avons chez nous tous les éléments nécessaires pour faire des hommes capables de conduire les grands travaux de colonisation, de voies ferrées, d'exploitation des mines, etc. ;

Que, si nous voulons que notre pays produise des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie, il nous faut des écoles pour en former ;

Que, pour le fonctionnement d'une école polytechnique, il faut des spécialistes ;

Que les Frères peuvent se les procurer, tant de l'élément laïque que de leur Ordre, ce dernier en possédant de très compétents dans les arts et dans les sciences ;

Que les dits Frères ne pourraient faire les frais d'une telle entreprise sans l'aide du Gouvernement ;

Qu'en Europe, ces sortes d'institutions sont toutes subventionnées par l'État. C'est pourquoi, vivement désireux de voir bientôt la ville de Québec posséder une École polytechnique sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes, les dits pétitionnaires prient ardemment le Gouvernement de daigner prendre leur supplique en considération.

Mais comme plusieurs des signataires de cette pétition, notamment parmi l'élément anglais, ont manifesté l'opinion qu'il serait plus facile et plus utile de débiter par une École d'arts et métiers, le frère directeur s'est empressé de se rendre à un si légitime désir, et il saisit aujourd'hui la Législature provinciale d'un projet qui devra rencontrer l'approbation de tous les députés. Voici le mémoire adressé à l'honorable Ministre des travaux publics :

Projet d'une école d'arts et métiers et polytechnique.
Cette école, dont l'utilité est bien

reconnue, aurait pour objet de former des ouvriers habiles et des ingénieurs à tous les degrés.

Les élèves y seraient internes. L'âge d'admission, de 15 à 17 ans.

Les cours seraient de cinq années. Les trois premières années seraient consacrées aux arts mécaniques, et les deux autres, aux arts scientifiques.

Les élèves du département des arts mécaniques ne seraient pas tenus, à l'expiration de leur troisième année, à suivre le cours scientifique. Y seraient admis, ceux-là seuls qui, dans leurs études, auraient obtenu les cinq-sixièmes des notes.

Seraient pareillement admis à suivre le cours scientifique, les candidats étrangers à l'école qui auraient été trouvés possédant les connaissances requises.

Le programme pour l'admission au cours des arts mécaniques devra exiger des candidats les connaissances suivantes :

1^o Parler et écrire les langues française et anglaise. Bien posséder la grammaire et orthographe correctement dans sa langue maternelle.

2^o Savoir rédiger une lettre assez bien, ou écrire passablement une petite narration.

3^o Connaître assez bien la géographie de la Puissance du Canada et du reste de l'Amérique. Avoir aussi des notions générales sur la géographie des autres parties du monde.

4^o Posséder assez bien les éléments de l'histoire du Canada, et avoir des notions d'histoire générale.

5^o Bien posséder l'arithmétique, et passablement les éléments d'algèbre, de géométrie, du dessin linéaire et d'ornement.

Le programme pour l'admission au cours scientifique est défini par celui de la fin d'étude du cours des arts mécaniques, troisième année.

Pour le fonctionnement de cette école, sont nécessaires : des ateliers et l'outillage ; le matériel pour le dessin ; des appareils pour la physique, la mécanique et la chimie ; des musées, ainsi que des instructeurs et des professeurs.

Les ateliers suivants seraient indispensables :

- 1^o Menuiserie, — tours et moulins.
- 2^o Fonderie.
- 3^o Forge.
- 4^o Ajustage.

Le département des arts mécaniques serait sous la conduite d'un habile ingénieur mécanicien, laïque, aidé de sous-ingénieurs en qualité d'instructeurs.

Les professeurs des cours scientifiques le seraient également des cours théoriques aux élèves du département des arts mécaniques. Ces professeurs pourraient être des religieux et des laïques. Chaque atelier serait sous la surveillance d'un Frère. La direction générale appartiendrait au frère Directeur.

Le programme d'étude pour le département des arts mécaniques embrasserait les spécialités suivantes : l'algèbre, la géométrie élémentaire et descriptive, la trigonométrie plane et sphérique, le dessin linéaire et d'ornement, la physique, la mécanique, la minéralogie élémentaire, la chimie industrielle, et un peu de littérature française et anglaise.

Pour que cette école soit accessible à la classe moyenne, le prix de la pension serait très modéré. D'où l'on peut conclure que le revenu serait insuffisant pour faire face aux dépenses relatives à l'entretien des ateliers, des appareils, etc., et pour le professeur.

Il est, comme on le voit, de toute évidence que, sans aide, l'établissement de cette école serait impossible. Au Gouvernement incomberait la mission de donner à ce projet un concours efficace, ce qu'il ferait en procurant un local et des subsides pour aider à l'entretien des ateliers et de l'outillage, des appareils, des musées, et pour le professeur. C'est du reste le système suivi par les gouvernements européens touchant les écoles spéciales. Un grand nombre de élèves y sont boursiers. En France, et ailleurs, l'État fait exécuter dans ses écoles d'arts et métiers des travaux dont le produit aide à couvrir en partie les grandes dépenses qu'il fait pour ses établissements.

La journée des élèves du département des arts mécaniques serait partagée entre l'étude et le travail dans les ateliers. Cinq heures seraient consacrées à l'étude et six au travail.

Il y a à Québec d'anciennes casernes autrefois occupées par l'artillerie, et, depuis plus de dix ans, inoccupées et tombant en ruine. Moyennant quelques réparations, ces bâtiments pourraient fort bien servir pour une École d'arts et métiers polytechnique. On ne saurait assurément leur donner une destination plus utile. On pense que le Gouvernement provincial pourrait aisément en obtenir l'usage pour cet objet.

La Convention Académique doit avoir ses réunions le 20 et 21 juillet prochain, à Memramcook. Le président général est l'honorable M. Landry, et le secrétaire M. J. A. Girouard, M. P.

Plusieurs Canadiens français seront invités à prendre la parole devant la Convention, entre autres l'honorable juge Routhier, M. J. P. Rhéaume, président de la St-Jean-Baptiste, l'honorable M. P. J. O. Chauveau, l'honorable M. Chapleau, M. E. Rameau, l'éminent historien de l'Acadie, a été aussi invité, et nous espérons que MM. les organisateurs de la grande fête prendront toutes les mesures pour s'assurer la présence et le concours de cet homme distingué.

M. le comte Th. de Puymaigre a publié dans le *Polybiblion* du mois d'avril (partie littéraire) une appréciation de récentes publications canadiennes, et il a pris de là occasion d'exprimer envers le Canada Français une sympathie dont nous le remercions.

M. de Puymaigre est un écrivain bien connu du monde littéraire parisien. Il est très versé dans la langue espagnole et il a publié, sous le titre de *Romanceros*, une traduction française de chants populaires de l'Espagne qu'il a accompagnée d'annotations aussi remarquables par l'élégance du style que par l'érudition.

La cause de "l'Électeur"

Nous lisons dans la *Minerve* :

Avant hier, M. Gagnon, M. P. P., éditeur responsable ou du moins ostensible de l'*Électeur*, a comparu devant M. le juge Desnoyers, pour répondre à l'accusation portée contre lui par M. Sénécal.

L'*Électeur* n'avait qu'une ambition : celle de pouvoir, devant une cour de justice, démontrer la vérité des accusations qu'il avait portées contre le surintendant du chemin de fer du Nord. Le ton est un peu changé depuis. L'accusé en est réduit à demander délais.

Il n'a pas été jusqu'à invoquer directement ses immunités parlementaires, mais il les a fait valoir autant que faire se pouvait, et il a réclamé de nouveaux délais, que le juge lui a accordés, pour une fois, sans se prononcer encore sur le mérite de la demande.

On voit que les accusateurs n'ont plus le même enthousiasme, ni le même courage, ni les mêmes espérances.

L'avenir leur réserve plusieurs autres déconvenues.

CORRESPONDANCE

M. LE RÉDACTEUR DU *Courrier du Canada*.

Dans ma correspondance au *Courrier de Montréal*, touchant les fermes-écoles, je n'ai pas eu l'intention d'exclure les professeurs ou plutôt les conférenciers laïques. Loin de là ; j'ai voulu dire seulement que les professeurs nommés par le gouvernement, — j'ai souligné — ne feraient peut-être pas merveille auprès de nos routiniers dont l'envie doit vous être bien connue.

Qu'il y ait des conférenciers auprès de nos cercles agricoles, toutes les semaines si vous voulez, je m'en réjouis de tout mon cœur, mais je veux qu'il y ait un prêtre qui organise ces cercles agricoles et en entretienne l'élan par des visites répétées.

Continuez, M. le rédacteur, à vous occuper de nos classes agricoles, et vous servirez la patrie.

UN AMI DE LA CLASSE AGRICOLE.

DÉBAT PARLEMENTAIRE

Lundi, 16 mai 1881.

Plusieurs pétitions sont lues et déposées sur la table.

Interpellations au ministre et réponses.

Par M. Gagnon.—Le palais de justice et prison du district de Kamouraska et leur aménagement étant assurés pour la somme de \$18500, et la prime sur cette assurance ayant été payée pendant une quinzaine d'années, pourquoi le Gouvernement a-t-il accepté le règlement de sa réclamation des assurances intéressées, la somme de \$7,666 69/100 qui ne représente qu'environ 56 1/2 pour cent du montant assuré ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Après l'incendie du palais de justice et prison de Kamouraska, les compagnies d'assurance et le gouvernement ont nommé, suivant l'usage, chacun un arbitre pour évaluer les dommages causés par cet incendie. Les deux arbitres ont nommé un tiers-arbitre. C'est sur le rapport unanime de ces trois arbitres que les compagnies d'assurance ont payé et que le gouvernement a accepté la somme de \$7,666.9. De l'édifice incendié, il reste le gros du briquetage, de la pierre de taille, des portes et des grillages de fer, des planchers de béton, etc., et une partie de la maçonnerie du rez-de-chaussée qui se trouvent peu endommagés. Ces ouvrages ajoutés aux murs de fondation, canaux, etc., qui n'ont pas soufferts, représentent une valeur assez considérable, soit environ \$1700 à 1800.

Par M. Gagnon : Le gouvernement a-t-il fait une enquête pour constater l'origine de l'incendie du palais de justice et prison du district de Kamouraska, dans la nuit du 10 au 11 mars dernier, si oui, quelle est la cause de cet incendie, et si non, pourquoi n'a-t-il pas tenu cette enquête ?

Réponse de l'honorable M. Loran.

Le gouvernement n'a pas fait d'enquête à ce sujet, le rapport du shérif de ce district ne nécessitant pas telle enquête.

Par M. Gagnon : Quelle compensation, indemnité ou rente, si quel-

qu'une il y a, le gouvernement a-t-il reçu de M. McGreevy, contracteur de la section Est du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, pour l'exploitation de la dite section jusqu'au 15 janvier 1880 (réponse de l'honorable premier, en date du 6 mai courant) lorsqu'il était obligé, convenu et prêt à la mettre au gouvernement le 3 novembre 1879 ? (Réponse à l'adresse No 18, 3ème session du présent parlement.)

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Aucune.

Par M. Gagnon.—Le gouvernement ayant pris possession de la section Est du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, le 15 janvier 110 [Réponse de l'honorable Premier, en date du 6 mai courant], et l'état annexé aux comptes publics pour 1877-80, ne rendant compte des recettes sur cette section que depuis le 1er mars 1880, qui donc a bénéficié des recettes faites sur la dite section à partir du dit 15 janvier 1880, à venir au dit 1er mars 1880 ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Ces recettes ont été déposées en la banque de Montréal à Québec, au crédit de l'honorable Trésorier de la province, au "Compte du Revenu" provenant de l'exploitation de ce chemin de fer.

Par M. Murphy.—Est-ce l'intention du gouvernement de construire ou de permettre à la compagnie qui a été formée durant la session dernière, de construire le chemin de fer d'embranchement de la Pointe Claire ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Le gouvernement a l'intention de construire cet embranchement lui-même.

M. Boutin.—Le Gouvernement a-t-il fait une enquête pour constater la cause de l'incendie de la gare d'Hochelaga, chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental ? Si oui, quelle est la cause de cet incendie ? Sinon, pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas fait cette enquête ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.—Les recherches ordinaires ont été faites par les compagnies d'assurances et par l'administration du chemin de fer et on a constaté que l'incendie était la suite d'un accident.

Le bill pour abolir la qualification foncière des députés à l'Assemblée Législative de Québec est lu la seconde fois et renvoyé au comité spécial nommé pour prendre en considération les amendements soumis au code municipal.

Le bill pour amender l'acte de cette province 42-42 Vict., chap. 15, intitulé : "Acte pour amender l'acte électoral de Québec" est lu la troisième fois et passé.

La Chambre siège jusqu'après minuit.

EUROPE

FRANCE. Paris, 16 mai 1881.—La mission trans-saharienne va être reprise, et comprendra 700 hommes et des chevaux. Le meurtre de la caravane Flatter sera vengé.

Pendant les quatre premiers mois de l'année les exportations ont diminué de 52 millions de francs sur la période correspondante de l'année dernière, et les importations ont diminué de 25 millions.

Un engagement a eu lieu hier entre les Français et les Kroumirs ; ceux-ci ont subi de grandes pertes ; les Français ont eu 8 hommes blessés.

Le Bey a transmis à la Porte une note disant qu'il a signé le traité par nécessité, sous la pression résultant de la présence d'un corps de cavalerie, et en protestant contre la violence qui lui était faite.

Dès que cette note a été connue, l'occupation de Tunis a été ordonnée.

Le Bey a refusé de communiquer aux représentants des puissances étrangères le texte du traité.

Les Français vont occuper la Goullette.

À Londres, à Vienne, à Rome, il y aura du mécontentement à l'égard de la France.

La Porte va protester contre l'abus de la force.

ANGLETERRE. Londres, 16 mai 1881.—Au bureau central de police, à Liverpool, un tube contenant de la dynamite et du coton-poudre, avec mèche, a été placé à l'entrée, et a fait explosion ; des vitres ont été cassées ; mais personne n'a été atteint.

Les hôpitaux de Londres ont soigné, dans la dernière quinzaine, 1247 malades atteints de la petite vérole.

À la chambre des Communes, sur la demande d'une protestation contre la conduite de la France à l'égard de Tunis, M. Gladstone a répondu qu'il convient d'attendre des informations authentiques.

M. Gladstone a parlé ensuite de la loi agraire.

Quatre nouvelles arrestations sont signalées près de Tralée.

RUSSIE.—St-Petersbourg, 16 mai.—À Varsovie, on a affiché des excitations à la persécution des Juifs ;

beaucoup de Juifs ont traversé la frontière autrichienne. L'excitation contre les Juifs s'étend à diverses autres villes.

Le général Ignatieff remplace le général Melikoff dans le gouvernement de St-Petersbourg. Les cercles politiques sont inquiets.

Au manifeste du Czar les nihilistes ont répondu par une proclamation disant qu'ils acceptent la guerre et qu'ils sont confiants dans la victoire.

ITALIE. Rome, 16 mai.—Deux jeunes italiens, frères, ayant tout perdu au jeu de Monte-Carlo, se sont fait tuer sous un train de chemin de fer, à San-Remo.

M. Sella n'a pas encore réussi à former un cabinet.

ORIENT. La Porte ayant proposé des conditions à ajouter à la résolution relative aux frontières grecques, les ambassadeurs demandent le retrait de ces conditions.

La Grèce menace d'envahir la Thessalie si la question des frontières tarde trop à se résoudre.

AMÉRIQUE

31,000 émigrants sont arrivés à New-York dans la première quinzaine de mai.

MM. Conklin et Platt, sénateurs de New-York, ont présenté leur démission ; les esprits sont fort surexcités.

Les Chiliens poursuivent M. Pérola, ex-dictateur du Pérou. Les Péruviens ont remporté récemment une victoire qui a coûté 2000 hommes aux Chiliens.

Nécrologie

La mort vient de se choisir une victime dans la personne de Dame Emélie Gibson, épouse de Joseph Edmond Turgeon écuyer, marchand de la paroisse de Ste-Julie de Somerset. Elle a succombé à une cruelle maladie de quelques heures le 10 mai courant, à l'âge de 25 ans, laissant après elle huit enfants en bas âge, et un époux grandement affligé de sa perte.

La nouvelle de cette mort subite et imprévue a grandement affligé les amis, et surtout les parents, qui, en moins de deux ans, voient la tombe s'ouvrir trois fois pour réclamer un de leurs enfants. Quelles terribles épreuves pour un père et une mère ! Dieu seul connaît la grandeur des sacrifices qu'il a exigés d'eux depuis quelques mois.

Madame Turgeon sera vivement et longtemps regrettée. Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier à Ste-Julie de Somerset. Le Rév. M. Dubé a fait la levée du corps, et le Rév. M. A. Boucher, curé de Ste-Emélie, ami de la famille, a chanté le service et fait l'absoute.

Les porteurs ont été MM. Ls Roberge, J. L. F. Lemieux, Ls Paradis et Zacharie Leclerc.

Le chant funèbre, sous la direction de l'organiste M. Jos. Rousseau, a été imposant.

Madame Turgeon était une de ces femmes qui savent mériter l'estime et la confiance de tout le monde. Bonne, charitable, affectueuse, elle était toujours prête à consoler l'infortuné. Ceux qu'elle assistait ne l'oublieront pas de sitôt. Attachée à ses devoirs, elle savait par les paroles et les bons exemples inspirer la piété autour d'elle. Mère de famille dévouée, elle savait que sa vie appartenait à ses enfants ; pour eux son travail et ses veilles. Sa vigilance était active, elle ne les perdait pas de vue, et écartait soigneusement et prudemment les dangers qui pouvaient leur nuire. Épouse chrétienne, elle en comprenait les obligations, et s'appliquait à faire le bonheur de celui que la Providence lui avait donné pour époux. Sincère dans l'amitié, confiante mais discrète, elle se faisait aimer d'autant plus qu'elle se faisait mieux connaître.

La bande musicale du Club St-Jean Baptiste a exécuté quelques marches funèbres.

L'assistance était nombreuse, et on a remarqué bon nombre des citoyens des paroisses environnantes. C'est un témoignage d'estime non équivoque.

Puisse le Seigneur avoir exaucé les prières ferventes qui lui ont été adressées pour le repos de l'âme de celle qui était l'objet de cette lugubre cérémonie !

Souscription des abonnés

DU
COURRIER DU CANADA
en faveur du Séminaire de Rimouski.

Dr J. E. Landry..... \$100.00

Maximes de civilité

Des soins que vos parents vous donnent chaque jour
Que votre attachement soit une récompense,
Qu'ils doivent vos efforts et votre obéissance.
Moins aux lois du devoir qu'à celles de l'amour.

Frères, sœurs, la nature ensemble vous a mis
Pour qu'un même intérêt ensemble vous unisse ;
Que rien ne vous sépare, et, pour rester amis,
Ne regrettez jamais le plus grand sacrifice.

Aux conseils des vieillards, accordez confiance ;
Des choses de ce monde ils ont l'expérience ;
Loin de vous en moquer, écoutez leurs avis,
Vous vous trouverez bien de les avoir suivis.

MOREL DE VINDE.

BONNE NOUVELLE.—Le traité de commerce qui vient d'être signé en France met le Canada sur le même pied que les autres nations. Le droit sur les vaisseaux est réduit à deux pour cent. C'est un succès dont le gouvernement fédéral a droit d'être fier.

Petites nouvelles

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Nos Seigneurs les évêques sont en ce moment à Québec pour assister à une séance du conseil de l'instruction publique qui aura lieu demain.

CONFIRMATION.—Ce matin, Mgr Antoine Racine a donné la confirmation à 109 petites filles et 110 petits garçons dans l'église St-Jean-Baptiste. Mgr a fait une instruction touchante aux nouveaux confirmés.

PÉLERINS EN TERRE SAINTE.—MM. les abbés Provancher et Majorique Bolduc étaient à Jérusalem à la date du 2 avril dernier, M. l'abbé Provancher était alors assez gravement malade.

DÉPART.—Le mardi, 24 de ce mois, trois Religieuses Ursulines de Québec, les Révérendes M. Ste-Catherine, supérieure, M. Ste-Georges, dépositaire, et M. Ste-Marie, maîtresse générale, partiront de leur monastère à 6 heures du matin, pour se rendre au bateau *St-Laurent*, lequel quittera le quai St-André à 7 heures.

Elles seront accompagnées de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, et se rendront à la Pointe-Bleue du lac St-Jean, pour y faire le choix d'un lieu convenable pour la fondation d'une maison de l'Ordre des Ursulines de Québec. Sa Grandeur Monseigneur Racine les accompagnera pendant tout le voyage, qui durera à peu près quinze jours.

RÉCEPTION.—Les sociétés catholiques de St-Jean, N.-B., se sont assemblées 16, pour se concerter sur la réception à faire à Mgr Sweeney à son retour de Rome. On a décidé de lui présenter une adresse. On y ajoutera probablement une bourse.

CERCLE CATHOLIQUE.—Il y aura demain soir à 8 heures, séance du Cercle catholique. M. F. X. Drouin, avocat, donnera une conférence sur *La loi morale*.

CALENDRIER.—Québec, le mardi 17 mai 1881, 26e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le vendredi 13 mai, à 5 heures 39 minutes du soir.

Le jour dure 15 heures 3 minutes, et la nuit 8 heures 57 minutes ; le Soleil se lève à 4 heures 25 minutes, passe au méridien à midi moins 4 minutes, et se couche à 7 heures et 23 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 62 degrés et 7 dixièmes.

La Lune se lève à 11 heures 16 minutes du soir, passe au méridien demain matin à 3 heures et 10 minutes, et se couche à 7 heures 32 minutes.

MESSE DE REQUIEM.—Une messe de requiem sera chantée à l'église St-Jean demain pour les membres défunts de l'Union musicale savoir : Membres actifs.—Le Docteur Ernest Delisle, Jos. Pampalon, F. X. Lefavre, M. Soudard, Gédéon Delisle, Joseph Robitaille, H. Juncu, Delle Eugénie St-Michel.

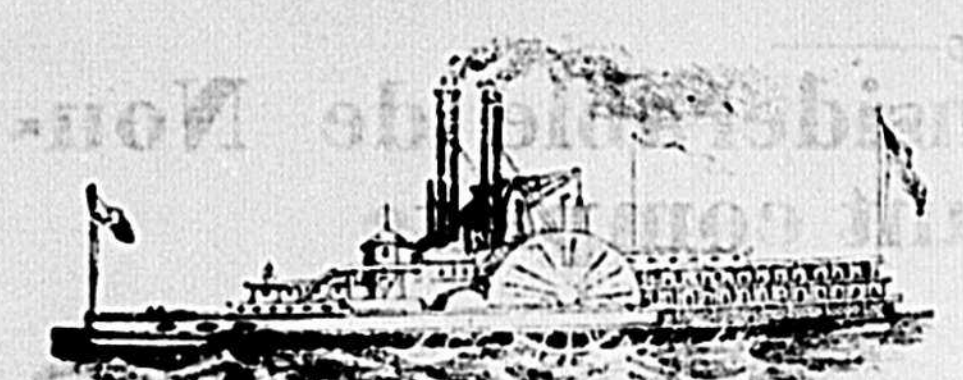
Membres honoraires.—Révd C. Laverdière, du séminaire de Québec, Révd L. A. Barabrin, Ed. Clackmeyer, Ecr. C. Dussault.

HAUTE MER.—L'eau du fleuve, poussée par un fort vent de Nord-est, a converti hier et ce matin, une partie des quais de la Basse-Ville, ainsi que le village St-Charles et la Pointe aux Lièvres.

MUSIQUE.—Demain soir la musique de l'Union musicale, jouera au pavillon des Patineurs de 8 à 10 heures. Ce sera une bonne occasion pour entendre de la bonne musique et en même temps jouir de la vue de la magnifique statue de la Ste-Vierge, qui est exposée dans ce moment. Le coût d'entrée n'est que de cinq centimes pour les enfants et dix centimes pour les adultes.

INCENDIE.—Cette nuit, le feu a détruit la fonderie de M. Henry, rue Champlain, occupée par M. Black. L'eau ne manquait pas, mais il a fallu de vaillants efforts de la part de la Brigade pour empêcher, par le fort vent qu'il faisait le feu de se propager aux maisons voisines. On ne connaît pas encore le chiffre des assurances.

ARRIVÉS AUX HOTELS.—Au Mountain Hill House, Québec, 17 mai 1881.—Lieut. M. J. E. Chagnon, Montréal ; A. E. Poirier, avocat, do ; John Adams, L'Islet ; N. Audet, M. P. P., St-Anselme ; Hilaire Belly, St-François Beauce ; L. J. Demers, Québec ; C. A. Fortier, Elchémir ; A. Pennée, Québec ; Frs Pelletier, St-Alexandre ; J. S. Pelletier, Ptre, Anse Saint-Jean ; J. S. Lafontaine, M. P. P., Roseton Falls.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du
ST-LAURENT

Le vapeur "ST-LAWRENCE."

Capt. A. BARRAS

LAISSERA le quai St-André, jusqu'à nouvel ordre tous les MARDI, à 8 HEURES A. M., pour Chicoutimi et Baie des Ha! Ha! et arrivera à la Baie St-Paul, les Eloullements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St-André.

A. GABOURY.

Québec, 4 mai 1881.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

81-81- Arrangement d'ÉTÉ.—81-81.

LES lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAU.	TON- NAGE.	COMMANDANTS.
PARISIEN.....	4200	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN.....	4200	Lt. Dutton, R. N. R.
CORCIANIAN.....	4200	Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN.....	4200	Capt. R. Brown.
COREAN.....	4000	
GRECIAN.....	3600	Capt. Legallais.
SARMATHIAN.....	3600	Capt. A. Aird.
BUENOS AYREAN.....	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....	3800	Capt. H. Wylie.
PRUSSIAN.....	3800	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. J. Graham.
PARSIAN.....	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN.....	3200	Capt. Brock.
HIBERNIAN.....	3400	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN.....	3150	Capt. Home.
CANADIAN.....	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....	3000	Capt. Jas. Scott.
PHENICIAN.....	2600	Capt. Menzies.
WALDENIAN.....	2300	Capt. Stephens.
LUCENIAN.....	3800	Capt. Kerr.
ACADIAN.....	1350	Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC. Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :

PERUVIAN.....	7 mai
POLYNESIAN.....	15 "
PARISIEN.....	21 "
SARDINIAN.....	28 "
MORAVIAN.....	4 Juin
SARMATHIAN.....	11 "

Prix du Passage de Québec :

Cabine.....	\$70 et \$80
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire.....	\$10.00
Entrepont.....	25.00

Les vapeurs de service de la malle de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

NOVA SCOTIAN.....	9 mai
HIBERNIAN.....	23 "
CASPIAN.....	6 "
NOVA SCOTIAN.....	20 "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine.....	\$20
Intermédiaire.....	15
Entrepont.....	6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC,

doivent partir de QUEBEC pour GLASGOW : BUENOS AYREAN..... 7 mai, CANADIAN..... 14, GRECIAN..... 21, COREAN..... 28, MANITOBIAN..... 4 juin.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest. Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & GIB, Agent. Québec, 2 mai 1881.

Jambons !!!

JAMBONS FRAIS FUMES, ÉPAULES, BAS DE COTE.

J. B. Renaud & Cie

72 à 82, Rue Saint-Paul.

Québec, 4 avril 1881.

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. HOWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880.

DE MENAGEMENT



Semoirs, Herse et Rouleaux combinés

CHS. T. COTE & Cie

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 82, rue St-André,

QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux. en fonte pour deux chevaux. forgée et oreille d'acier pour un cheval. réversible pour coteaux, pour un ou deux chevaux. dit " l'Amie du cultivateur " ou charrues à trois sillons. Herse circulaire faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herse et semoir. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot. Faucheuses. La célèbre " Toronto ou Whiteleys " aussi la " Frost & Wood " nouveau modèle " Buckeye. Moissonneuses de " Toronto ou Whiteleys " aussi de " Frost & Wood " moissonneuses de " Smith Falls. Faucheuses pour un cheval. Moulins à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à scie ronde et de travers mue par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentés de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure. Barattes de " Blanchard " améliorées—Machines pour filer le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac. Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs ; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

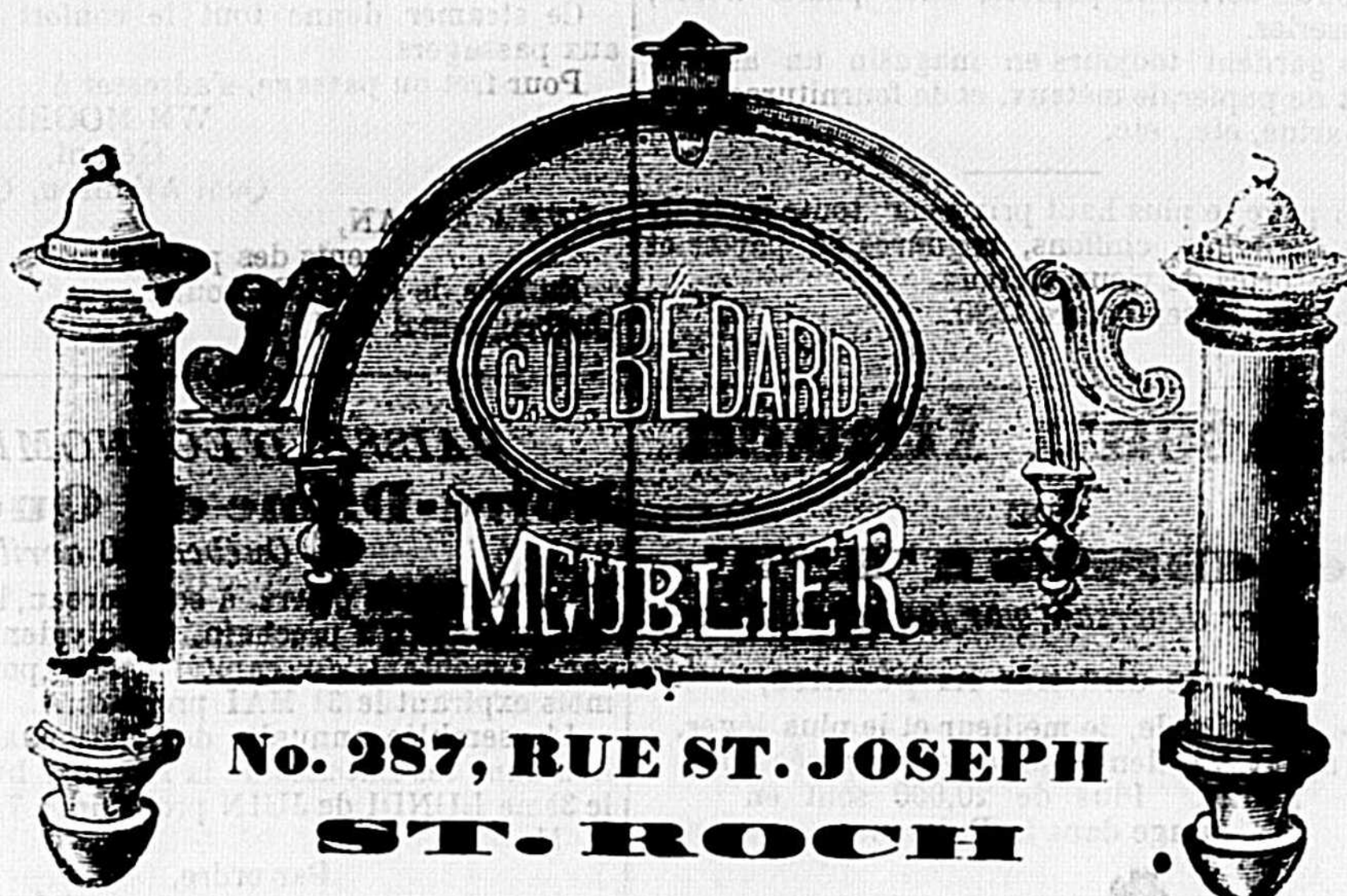
CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 82, rue St-André.

Bureau de Poste, Boite 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES A Boule de verre

POUR Lits, Pianos, Orgues et Fournitures De toute Description.

NOUS attirons l'attention sur ces magnifiques ROULETTES qui surpassent toutes les autres. Elles se composent de Boule de Verre. Fixer supportées par des grilles de métal de cloche, de fer maléable plaquées et de fer maléable étamées, fabriquées de toute grandeur et de formes convenables au commerce. Elles améliorent l'aspect des meubles et possèdent plusieurs avantages sur les anciennes Roulettes à anneaux. Elles supportent tout le poids du centre, le poids venant directement sur les Boules ; elles sont par conséquent plus durables, et se conservent en bon ordre, elles ne brisent pas les meubles comme c'est le cas avec les Roulettes à anneaux. Elles ne courent, ni ne souillent, ni ne détériorent les tapis, les boules en verre venant directement en contact avec le parquet, et elles se portent dans toutes les directions voulues.

La maladie de NERFS, le RHUMATISME et l'INSOMNIE se guérissent en étayant les lits avec les ROULETTES à BOULES de VERRE n'étant pas conductrices, elles empêchent l'électricité de se communiquer au corps pendant le sommeil ; par conséquent les personnes qui sont atteintes de maladies causées par la perte de vitalité, recouvrent de grande bienfaits et améliorent leur santé en faisant usage de ces Roulettes.

Nous avons reçu plusieurs certificats attestant les faits ci-dessus mentionnés.

Elles possèdent des qualités inappréciables quant aux Pianos et Orgues. Elles ajoutent naturellement à la douceur et au volume du ton de l'instrument.

Les commerçants pourront les avoir au prix du gros.

A vendre par l'unique agent ici.

R. MORGAN.

Québec, 10 février 1881.

Cadeaux ! Cadeaux !

NOUS tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que :

Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Épergnes en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

A ceux qui nous feront l'honneur d'une visite, nous serons heureux de faire constater les réductions énormes que nous avons faites sur une foule d'articles que nous avons décidé de vendre sans délai, tels que :

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine, et l'Huile ordinaire.

RENAUD & CIE,

24, rue St-Paul.

Québec, 9 décembre 1880.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Cette remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la " Coryzine " est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucoïdes et protège les membranes inflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

Québec, 8 avril 1879.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'hiver—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

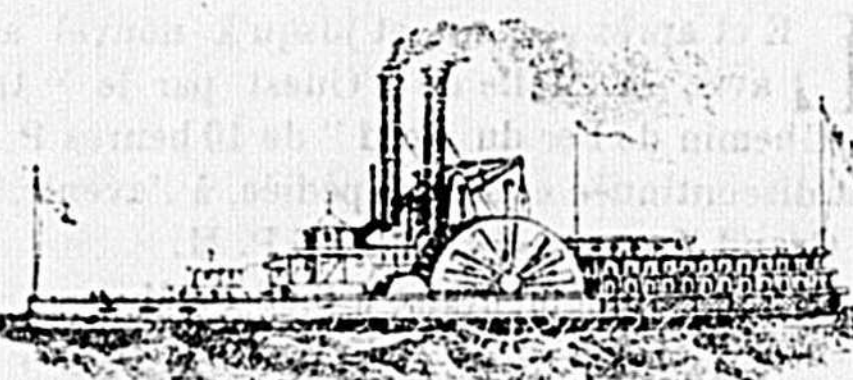
Laisseront la Pointe Lévis	Heure du	Heure de
Chemin de Fer. Québec.		
Train d'Express pour		
Halifax et St. Jean.....	8.10 A. M.	7.55 A. M.
Train d'Accommodation		
et de la Malle.....	9.30 A. M.	9.15 A. M.
Train de Fret.....	6.45 P. M.	6.30 A. M.

Arrivera à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean.....	8.05 P. M.	7.50 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle.....	3.40 P. M.	3.25 P. M.
Train de Fret.....	5.20 A. M.	5.05 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C de F. Moncton. N. B., 24 nov 1880.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 27 novembre 1880.



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 7 courant, le steamer de la Traverse quittera

QUEBEC.	STATION DE LEVIS.
A. M.	A. M.
7.15 Express pour	
Halifax.....	7.40 Malle de l'Ouest
8.45 Train mixte pour	
Richmond et Malle	P. M.
pour Rivière du Loup.	
P. M.	
5.00 Train du marché	3.25 Malle venant de
pour la Rivière du	la Rivière-du-Loup.
Loup.....	
7.00 Malle pour	6.25 Train mixte
l'Ouest.....	pour Richmond.
	7.50 Express de
	Halifax.

Les Samedis seulement.—1.30 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.
Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.
Québec, 11 mai 1881.

Graine de semence.

Blé, Avoine, Orge, Pois, Graine de mil, Graine de trèfle

J. B. RENAUD & CIE.,

72 à 82, Rue St-Paul.

Quebec, 14 mai 1881.

CHAPEAUX

NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises.

Nous avons les dernières nouveautés en fait de

CHAPEAUX DE FEUTRE durs et moux

COMPRENANT LE

ET AUTRES VARIÉTÉS.

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 23 mars 1881.

1062

HELLO Y

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$1.00 pour un récepteur double et la brochure pour le relayer et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits.

Adressez : U. S. TELEPHONE CO.,

123, Clark street,

Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881—3m.

179

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN.

Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à en faire un bazar aux Dames directrices dont les noms suivent :

Mesdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philéas Jones, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michael Nolan, Ferdinand Villeneuve ; et Dames Ursule Cantin, Eleonore Labrie et Mary Jane Pelletier, toutes de St-Romuald.

ANT. GAUVREAU, prie, curé, St-Romuald, 9 mai 1881.

Québec, 11 mai 1881.

209

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,

ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIER.—85, Rue d'Argillon.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de la construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Prix et conditions faciles.

Québec, 12 juillet 1880—1 an

1150

IMPORTATIONS !

1881—PRINTEMPS—1881.

Québec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE D'ALLOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :—

PREMIER ÉTAGE

(Entrée rue Sous-le-Fort.)

Étoffes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc.,

Plumes d'Aigle,

Flours, Rubans, Dantelles, etc.,

Lingerie pour Dames et Enfants,

Parasols, Ententeaux, etc.,

Anglais et Écossais,

Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres,

Chapeaux de Feutre de Christy, etc.,

pour Dames et Enfants,

Cois, Cravates, Chemises,

de toutes sorte,

Casimires, etc.,

Trois tailleurs expérimentés sont

attachés à ce département.

TROISIÈME ÉTAGE :

Indiennes, Cotonis, Cotonis jaunes et blancs, Har-

rocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller

Coton à drap, Couvertures de Laine, Cou-

vre-pieds, etc.,

Quatrième ÉTAGE

(Entrée sur la Côte de la Montagne.)

Tapis Bruxelles, Tapisserie, Écossais, Kidder-

minster Napier, Jute, et etc., Bordures et

Tapis à Escaliers correspondant, Prélats

Écossais, Anglais, Américains et

Canadiens.

Cinquième ÉTAGE :

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline

et Point à Rideaux, Reps Damas, soie et

laine, Crêtonnes, Corniches, Poles et Mains

de Cuivre, Cordes et Glacis de toutes

nuances, etc., etc., etc.,

Sixième ÉTAGE :

Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Vali-

ses, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de

tous genres, etc.,

Nous tenons encore à faire remarquer que

nous avons toujours en main un assortiment

complet pour les

Messieurs du Clergé

ET LES

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

Merinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec

d'Églises, Franges, Galons d'Or, fin et

d'Or, Galon d'argent fin, Soie

noire, Toile fine, (brin rond)

etc., etc., etc.,

Glands d'or et d'argent,

Encens

Le département de Tapis est sous le contrôle